

Communiqué Final de la 2^{ème} Réunion de concertation de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde Arabe Tenue à la région de la Mer Morte - Royaume Hachémite de Jordanie ,les 21 et 22 Octobre 2007

La Conférence de Concertation de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils Équivalents d'Afrique et du monde Arabe pour l'année 2007 s'est tenue au royaume Hachémite de Jordanie du dimanche 21 au lundi 22 Octobre 2007. Les délégués des pays membres suivants ont assisté aux travaux de cette conférence:

- a. L'Algérie
- b. Le Bahreïn
- c. Le Burundi
- d. L'Egypte
- e. Le Gabon
- f. La Jordanie
- g. La Mauritanie
- h. Le Maroc
- i. Le Nigeria
- j. Le Qatar
- k. L'Arabie saoudite
- l. Le Soudan
- m. Le Swaziland
- n. Le Yémen

L'Union Parlementaire Arabe a assisté aux travaux de la conférence en qualité d'observateur et d'ami de l'Association:

Les Discours

(a) Le discours de Bienvenue a été présenté par Son Excellence M. Zaid Al-Raefaay, Président du conseil de l'Al Aayan de Jordanie.

(b) Le discours d'ouverture a été prononcé par le Secrétaire Général de l'Association, M. Livinus je. Osuji

(c) Le discours principal quant à lui a été prononcé par le Président de l'Association et Président du Conseil Shoora de Yémen, Son Excellence Monsieur Abdul Aziz Abdul Ghani.

Les Chefs des Délégations ont prononcé d'importants discours dans

lesquels ils réaffirment leur engagement pour utiliser leurs bonnes positions en vue de poursuivre surtout avec détermination les exploits, les buts et les objectifs d'ASSECAA :

(a) en vue de bâtir un lien fort de coopération entre l'Afrique et le monde Arabe,

(b) Pour la propagation de l'essence des deuxièmes chambres dans les institutions parlementaires modernes,

(c) L'approfondissement de conscience démocratique dans les régions d'Afrique et du monde Arabe; et

(d) La Contribution aux efforts internationaux en vue de réduire les conflits, les guerres et tensions dans les deux régions.

(e) La lutte implacable contre la corruption dans les Pays Africains et Arabes.

Les Exposés

Cinq (5) exposés ont été présentés sur les sous thèmes suivants de la Conférence:

i) Les Défis de la Famine, la Pauvreté et le Sous-développement dans le Tiers Monde présenté par le Professeur (Dr) Ruwaida Aal-Maayetah de l'Al Ayan Conseil de Jordanie.

ii) Les Contributions de l'Éducation et la Démocratie à la Stabilité Politique, Sociale et Économique et leurs Améliorations présentées par le Dr. Aadnan Badran de l'Al Ayan Conseil de Jordanie

iii) Les Processus de la Politique Nationale, la Législation et l'Orientation pour entretenir la Paix et le Progrès présenté par le Dr. Fayez

Al-Tarawena de l'Al Ayan Conseil de Jordanie

iv) Le Rôle du Pouvoir législatif dans l'approfondissement de la Conscience Démocratique, le Renforcement des Institutions Nationales, l'encouragement du Développement Social et Économique présenté par M. Osama Malkawi de l'Al Ayan Conseil de Jordanie.

v) Le Processus, le Défis et les Espoirs de la Coopération au sein des Nations Multiraciales en voie de développement présentés par M. Mohammed Al-Halayekah de l'Al Ayan Conseil de Jordanie.

Les délégués ont analysé de façon critique les présentations d'une façon critique et ont délibéré sur leurs conclusions. Les observations suivantes et les résolutions qui en résultent ont été prises selon les contributions des délégués sur les présentations et les propositions des discours à la conférence:

Observations

1. les buts du millénaire pour le développement prônées par les Nations Unies en l'an 2000 ont été projetés d'être dans le monde entier, la cible du développement socio-économique, politique et culturel entre 2000 et 2015.

2. les rapports actuels sur les exploits de ces buts publiés par les corps internationaux indiquent que l'Afrique et le monde Arabe n'ont pas fait de progrès substantiels sur l'exploit des buts résolus et ce, en dépit du haut niveau de vie dans peu de pays suite aux revenus Pétroliers.

3. il y a par conséquent un besoin urgent pour les pays Africains et Arabes de coopérer dans la poursuite de l'acquisition des buts du millénaire pour le développement, en réponse aux demandes de la globalisation et la vague de régionalisation qui se propage dans l'ordre économique mondial, en vue de la poursuite de l'acquisition des buts du millénaire pour le développement.

4. les deuxièmes chambres législatives (Sénats/Conseils) d'Afrique et du monde Arabe ont un rôle crucial en vue d'aider leurs gouvernements nationaux pour accomplir les buts décidés du millénaire.

5. il y a un important rapport entre le niveau d'éducation dans toute société et l'étendue d'appréciation des valeurs démocratiques.

6. La démocratie est une culture de tendances et de travail qui peut être acquise seulement à travers l'éducation soit-il cérémonieux ou non officiel. Donc, les enfants ont la faculté d'acquérir les traits et les normes qui guident leurs façons de penser et de se comporter dès les premiers jours scolaires à la plus haute institution, en les assurant de la liberté de pensée, d'expression, de choix et d'association et de direction.

7. la réforme démocratique est devenue une nécessité pour le développement politique, économique et social en Afrique et dans les pays Arabes, pour leur permettre d'accomplir une paix basée sur la justice, la légitimité de gouvernement et la règle de la loi.

8. Les peuples africains et Arabes adorent des traditions riches et faire une culture dans les champs de direction, du commerce et d'arts. Ils sont par conséquent bien disposés pour avoir

une association en parfaite symbiose avec les autres régions pour améliorer leur pratique de la liberté, de démocratie et de libre-échange en accord avec les tendances de la globalisation.

9. La vraie responsabilité repose sur les épaules des parlementaires dans les pays Arabes et africains dans la propagation des valeurs de la tolérance, de justice, d'égalité des citoyens, de liberté dans la loi, l'encouragement du dialogue comme option principale pour résoudre des différences.

10. Le terrorisme représente une menace directe à la paix au sein de l'humanité, la stabilité et le progrès des nations et exige des leaders mondiaux, au sénat et au conseil national les efforts concertés, la coopération et la co-ordination continue et effective pour contenir ce malaise dangereux qui est le terrorisme et pour traiter ses causes.

11. Le forum d'ASSECAA a créé un pilier redoutable des groupes législatifs régionaux qui peuvent mobiliser les possibilités des pays Arabes et Africains, pour la coopération et la coordination dans plusieurs sphères d'intérêts, et construire des relations fortes de la communauté parlementaire dans la région pour évoluer vers une base solide de participation parlementaire saine dans les questions et les événements régionaux et surtout en ce qui concerne l'entretien de la paix internationale, la sécurité, la démocratie, les droits de l'homme et les activités sociales qui sont en rapport avec l'accomplissement du processus du développement soutenable pour atteindre les fins et les buts du millénaire pour le développement.

12. L'atteinte de la sécurité et de la paix, la protection des vies et des propriétés (soit personnelle ou de l'état), l'allègement de la pauvreté et de la famine sont les buts subliminaux de la loi internationale. Les Organisations internationales soit au plus large niveau intercontinental ou aux niveaux régionaux, s'abonnent obligatoirement à l'observation de ces principes et la poursuite de leurs exploits.

13. L'engagement des Nations Unies pour aider les pays en voie de développement à accomplir les buts du troisième millénaire ne sera pas salutaire aux pays en voie de développement s'ils ne font pas de changements essentiels dans leurs perspectives de la stratégie, les processus démocratiques et de développement.

14. L'aide internationale ne sera pas suffisante pour accomplir des buts du développement si les nations en voie de développement ne consacrent pas d'efforts honnêtes, les ressources intérieurement produites et qui combinées avec l'assistance étrangère pour poursuivre des buts du développement.

15. La réforme infrastructurelle d'institutions de l'état de la base correcte est une condition fondamentale pour accomplir le développement et la législation est l'instrument le plus essentiel pour une réforme infrastructurelle d'institutions des états. Il est possible de dire par conséquent que l'état qui est capable d'accomplir le développement soutenable doit être un état d'institutions et de la loi.

Résolutions

Pour créer l'environnement favorable à l'acquisition des buts du millénaire pour le développement, les régions d'Afrique et du monde Arabe doivent:

1. Orienter encore les priorités nationales sur le développement en s'engageant d'urgence dans les politiques et les programmes qui ont un lien immédiat et direct avec la lutte contre la pauvreté et la famine.

2. Les politiques du développement doivent se focaliser considérablement sur le développement humain qui inclut l'amélioration des capacités des citoyens à travers l'éducation qualitative et les différents systèmes de formation, l'acquisition de la compétence et l'entreprise des cours profonds dans les sciences et la technologie si la région prendra sa place en face de la globalisation.

3. L'orientation de la jeunesse et le développement doivent former une partie intégrante de la stratégie du développement national qui inclura l'investissement dans la provision des chances d'emploi.

4. il devrait y avoir la provision visible et exécutoire dans les statuts nationaux pour accomplir la justice et l'égalité parmi les citoyens indépendamment des distinctions entre les classes et le renforcement du système judiciaire.

5. La bonne gouvernance sera un principe capital des gouvernements. La lutte contre la corruption devrait recevoir une prééminence catégorique dans les programmes nationaux et les mesures pratiques devraient être prises pour assurer la réussite du programme. Les gouvernements devraient faire de la responsabilité, un système familial dans leur rapport avec les gens.

6. il y a un besoin urgent pour les législations concernant les droits de l'homme et la liberté des citoyens dans toutes les manifestations, d'après les lois, reconnaissance d'organisations de la société civile et les adhésions à la règle de la loi comme une manière d'ordre sociopolitique dans les Pays Africains et Arabes.

7. il devrait y avoir un effort conscient par les gouvernements pour encourager le principe de l'association dans les programmes du développement entre le public et les secteurs privés aussi bien que l'inclusion des contributions des citoyens sur les projets de développement.

8. Les Pays Arabo-africains doivent intensifier la coopération entre les organisations éducationnelles, scientifiques et de la recherche pour échanger la compétence, les études et la science.

9. Un impératif urgent se produit en Afrique et dans le monde Arabe. Il doit y avoir un effort pour coordonner les programmes en vue de trouver la solution durable aux guerres continues et destructions, la tension politique, le conflit, le terrorisme et l'extrémisme dans les deux régions qui ont détourné des ressources nationales, de l'attention et des énergies de la poursuite de buts

du développement et pour ratifier les accords internationaux qui contribuent au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

10. La Coopération et les efforts combinés entre l'Afrique et le monde Arabe doivent être mis à profit pour combattre de tels désastres comme la désertification, l'inondation, la sécheresse, le tremblement de terre, les volcans et les épidémies.

11. Les gouvernements doivent donner la priorité aux projets destinés à l'amélioration de production agricole comme une urgence nationale pour rehausser la productivité des petits agriculteurs ruraux, augmenter leur capacité en vue générer des revenus, rehausser leur résistance pour contrer les échecs et donc protéger le pays contre la famine et l'insécurité alimentaire.

12. Les Parlements et conseils nationaux d'Afrique et du monde Arabe doivent fortifier leurs fonctions nobiliaires d'affaire du gouvernement en vue de maintenir la transparence, révéler la corruption, et assurer que les lois et les politiques qui sont exécutées conformément aux stipulations légales. Ils devraient améliorer leur connaissance des événements nationaux et internationaux afin d'être guidé correctement dans leurs délibérations. Ils devraient aussi fortifier leur bureaucratie de la recherche pour leur fournir des indices statistiques dignes de confiance et de l'information de l'objectif dans leur estimation des mesures proposées à l'opinion publique.

13. Les pouvoirs législatifs et les Conseils nationaux dans leur allocation des ressources nationales à travers la budgétisation devraient faire attention aux projets qui affectent la plupart des peuples et à travers leur fonction nobiliaire, diriger aussi la mise en oeuvre des projets jusqu'à leur achèvement.

14. L'Éducation afin d'affronter ensemble les libertés de base, l'égalité parmi les hommes et les femmes, l'acquisition de la technologie de l'information, l'augmentation des actifs qui renforceront un pays pour construire une société bien informée pour affronter les défis de la globalisation et l'implication dans ses échanges avec les autres nations.

15. L'Association doit élaborer un programme d'échange culturel entre les étudiants des pays membres pour pouvoir permettre les échanges culturels et la familiarisation parmi les jeunes et la future génération d'Afrique et du Monde Arabe et aussi fournir les moyens pour les pays membres de s'entre aider dans le domaine du développement socioéconomique.

16. Les pays membres d'ASSECAA doivent tenter d'introduire un mouvement libre aux frontières des deux régions par exemple, la réduction des conditions pour la délivrance des visas aux voyageurs d'Afrique et du Monde Arabe et vice-versa, pour permettre la coopération effective entre les pays Arabes et Africains et vice versa.

17. Il y a un besoin urgent pour l'attraction de l'investissement à travers les législations qui créent l'environnement propre pour l'investissement et la disponibilité d'infrastructure opérationnelle en Afrique et dans le monde Arabe.

18. La croissance économique dans les pays Arabes et Africains devrait être caractérisée par la transparence, les transactions sans corruption, l'expansion du commerce inter-état et

interrégional peut créer un marché commun ; le développement d'environnement compétitif pour fournir les meilleurs produits avec les prix les plus bas pour les citoyens, et encourager l'établissement d'une banque de développement pour supporter les fondations des entreprises communes supportées par les Africains et les Arabes à l'intérieur de ces deux régions.

19. Le développement soutenable dans les deux régions exigera l'expansion des participations de masse, à la base, dans les affaires politiques telles que l'établissement des deuxièmes chambres législatives, le respect des éthiques saines du travail, l'assurance de l'indépendance du système judiciaire, l'encouragement de l'existence de la société civile responsable, les médias indépendants et le respect strict des limites utilitaires du pouvoir exécutif, les institutions législatives et judiciaires.

20. L'Association des Sénats, Shoora et Conseils Équivalents d'Afrique et du monde Arabe a fait appel aux pays créancier pour procéder d'urgence à l'annulation complète de toutes les dettes contractées par l'Afrique et les pays Arabes pour permettre à la région de commencer un processus d'émergence de sa crise économique.

L'Association:

i) a noté avec consternation la violence continue en Irak et a fait appel aux parties de la violence en Irak à penser des épreuves et des douleurs des femmes déplacées, les enfants, les personnes âgées et les familles affligées et de trouver une fin à leurs souffrances.

ii) a noté avec regret le conflit continu dans la corne de l'Afrique qui mène à la dissipation prolongées de ressources qui auraient dû être employées à l'amélioration d'infrastructures et des services pour les populations et a fait appel aux parties en conflit de choisir les occasions de dialogue qui est offert par les Nations Unies, l'union Africaine, la Ligue Arabe, le Royaume d'Arabie saoudite, l'état de Qatar, la république du Yémen pour résoudre les conflits sans créer l'épreuve supplémentaire pour les citoyens de cette région.

iii) a regretté avec amertume les développements actuels au Darfour où les troupes de paix de l'Union africaine ont été attaquées étonnamment et ont été accablées à la fois quand les discussions sérieuses sous les auspices des Nations Unies avaient lieu pour trouver une solution durable au conflit Darfour et ont fait appel au gouvernement, les groupes armés et les populations du Soudan pour embrasser l'occasion de paix qui est offerte par plusieurs initiatives des nations régionales et qui réunis pour terminer les guerres fratricides.

iv) a fait appel au peuple du Moyen-Orient de montrer un engagement déterminé aux résolutions des Nations Unies, les négociations de la paix qui sont parrainées par les nations Arabes, et autres organisations pour résoudre leurs conflits qui ont continué depuis longtemps, de donner au peuple palestinien un patrie où ils peuvent vivre en paix avec leurs voisins.

v) a fait appel aux chambres africaines et Arabes du commerce et d'industrie pour assister en force à la première réunion des chambres du commerce et d'industrie programmé pour avoir lieu dans la République Démocratique Fédérale d'Ethiopie en 2008, sous les auspices de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils Équivalents d'Afrique et du monde Arabe et de profiter de cette

occasion d'or pour initier des rapports économiques forts et la coopération entre les pays Africains et Arabes.

vi. a conseillé vivement les Sénats et les Conseils membres d'assister en grand nombre, à la réunion de la Commission politique pour la Paix et Résolution des Conflits de l'Association programmé pour avoir lieu en République Fédérale du Nigeria du 11 au 13 décembre 2007 et de profiter de l'occasion de cette commission pour forger des stratégies pratiques qui permettront à ASSECAA de faire des contributions productives à la résolution des guerres débilitantes, les conflits et les tensions parmi et à l'intérieur des pays Africains et Arabes.

vii. a fait appel Conseils et Sénats Membres de prendre des mesures pratiques pour mettre en œuvre les résolutions de la rencontre de concertation 2007.

Les délégués ont décidé d'exprimer leur gratitude sincère aux:

i) gouvernement et peuple du Royaume Hachémite de Jordanie pour avoir organisé la Conférence de concertation en 2007. En conséquence, la conférence a approuvé qu'une lettre de remerciement et de gratitude soit envoyée à sa majesté le Roi du Royaume Hachémite de Jordanie, Hussein Abdullah 2

ii) Le Président, Son Excellence Monsieur. Zaid Al-Raefaay et les membres du conseil l'Al Ayan de Jordanie pour l'organisation de la rencontre en Jordanie.

iii) Son Excellence Abdul Aziz Abdul Ghani qui a tenu la Présidence de l'Association pour quatre années avec une forte détermination pour élever la jeune organisation

iv) Le Secrétariat du conseil Al Ayan de Jordanie conduit par. Dr. Khalaf Al-Hmeisat pour l'organisation effective de la conférence.

v) aux érudits distingués et membres du conseil Al Ayan de Jordanie qui ont présenté les cinq exposés à la conférence de concertation en 2007 de l'Association notamment,

a. Le Dr. Ruwaida Al Maayetah

b. Le Dr. Adran Badran

c. Dr. Fayez Al Tarawena

d. M. Osama Malkawi

e. Dr. Mohamed Al Halayekah

vi. Les Conseils membres et leurs délégués à la Rencontre de concertation pour 2007 de l'Association pour leur assistance impressionnante.

vii. A Son Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Association Livinus I. Osuji, ses adjoints et les fonctionnaires du Secrétariat Général pour leur attachement et leur engagement inébranlable pour assurer la réalisation des objectifs d'ASSECAA.

Le Secrétariat Général de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils Équivalents

D'Afrique et du monde Arabe Le 22 octobre 2007.